

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 Juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq septembre, à vingt et une heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la mairie de Molières, sous la présidence de M. Alexandre LACOSTE, Maire.

Monsieur LACOSTE ouvre la séance à 21h00 et procède à l'appel des membres.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Messieurs LACOSTE Alexandre, BESSE Hubert, BESSE Kevin, CASTANG Jean-Claude, Mme COOLEMAN Colette, Messieurs KOEGLER Jean, LAYMOND Eric, VEYSSIERE Xavier,

Absents excusés :

Absents :

Pouvoirs :

Monsieur KOEGLER Jean est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire ouvre la séance.

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 14 avril 2022

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité ; il est signé en séance.

2/ Délibération sur la modification des statuts de la CCBDP pour l'acquisition, la réhabilitation et la gestion du cabinet médical à Monpazier.

Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts.

Le Conseil Municipal approuve par 10 voix la délibération, et une abstention.

3/ Délibération fixant les modalités de publication des actes au 1^{er} juillet 2022.

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la réforme de publicité des actes qui entre en vigueur au 1^{er} juillet 2022, sans délibération de la part du conseil municipal, la publication des actes se fera par défaut par voie électronique.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

. Décide la publication par affichage, par publication papier et par voie électronique.

4/ Délibération nomenclature comptable M57.

Monsieur le Maire explique qu'à partir du 01/01/2024, la nomenclature comptable M57 s'appliquera à toutes les catégories de collectivités territoriales. Il propose de l'instaurer au 01/01/2023 pour la commune de Molières. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

. Adopte à l'unanimité la mise en place de la nomenclature comptable M57 au 01/01/2023.

5/ Questions diverses

5.1/ Urbanisme - PLUI

Envoi par la CCBDP d'un plan avec les terrains constructibles. Parmi ceux-ci, certains y ont déjà une

construction et d'autres ne sont pas identifiés. Aussi, le terrain de sport apparaît constructible : le conseil municipal s'y oppose.

5.2/ Tour de garde de la tenue du bureau de vote pour les élections législatives

Elections des 12 et 19 juin 2022, avec composition du bureau comme suit :

12/06/2022 = 8h30-11h30 E.LAYMOND / P.MARTIN / K.BESSE
11h30-14h30 R.TRAVERT / J-C.CASTANG / H.BESSE
14h30-18h00 J.KOEGLER / A.COUTOU / A.LACOSTE
19/06/2022 = 8h30-11h30 E.LAYMOND / A.LACOSTE / P.MARTIN
11h30-14h30 J-C.CASTANG / H.BESSE / A.LACOSTE
14h30-18h00 J.KOEGLER / K.BESSE / X.VEYSSIERE

5.3/ Réunion petite enfance

Lundi 20/06 à 9h aura lieu une réunion petite enfance (jeunesse RPE Bastides) : Jean Koegler se porte volontaire pour y participer.

5.4/ Subventions du Département

Propositions inscrites au Tableau des Contrats Territoriaux :

- Installation poêles à granules
- Réhabilitation douche
- Réhabilitation WC public
- Douche pour le trail
- Grange Foltzer
- Travaux de voirie
- Isolation du Poquelin
- Espace jeux enfants
- Electricité à l'église

5.5/ L'instruction dans la famille

Le maire fait part des remerciements du domaine de Barbe pour avoir fermé la route pendant l'épisode de grippe aviaire.

5.6/ Notification des nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Mardi/Mercredi/Jeu de 8h30 à 12h30

Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h30

5.7/ Ordures ménagères

Les travaux de mise en place des nouveaux points d'apport volontaire débutent le 14/06 à la Gaulhe, les Vitarelles et au garage Savimat.

5.8/ Création d'une association pour les marchés gourmands

« Les tablées de Molières »

6 dates retenues pour Juillet/Août + 2 dates pour les marchés nocturnes du Comité des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

Signatures :

LACOSTE Alexandre

MARTIN Patrick

LAYMOND Eric

CASTANG Jean-Claude

BESSE Hubert

BESSE Kevin

VEYSSIERE Xavier

COUTOU Anthony

Absent excusé

COOLEMAN Colette

KOEGLER Jean

TRAVERT Rodolphe